

CONTRAT D'ENGAGEMENT MUTUEL LÉGUMES

CONTRAT DEMI-PANIER

Les PRODUCTEURS : *Campagne Lunounette* –

Loïc GIANATI et Sonia MARKOTIC –
 1350 chemin du Cade – 83630 AUPS –
 06 15 19 15 21 / 06 83 73 97 05
 campagne.lunounette@gmail.com
 légumes issus de l'Agriculture Biologique (Ecocert)

Le CONSOMM'ACTEUR :

nom/prénom.....

Adresse.....

Mail et tél.....

s'engagent **entre le 15/07/21 et le 30/09/21** à fournir, pour le producteur, et à recevoir, pour le consomm'acteur, un panier de légumes de saison, d'un montant d'environ **20€**, le prix du panier étant variable d'une distribution à l'autre selon la production du moment.

Les **6 distributions** auront lieu :

| Pour ceux venant en semaines paires | Pour ceux venant en semaines impaires |
|--|--|
| Les 15 et 29 juillet | Le 22 juillet |
| Les 12 et 26 août | Les 5 et 19 août |
| Les 9 et 23 septembre | Les 2, 16 et 30 septembre |

Le montant de ce contrat est fixé à **120€**, avec un règlement en :

- une fois 120€ (encaissement en juillet)
- deux fois 60€ (encaissement en août et septembre)
- trois fois 40€ (encaissement en juillet, août et septembre)

Les chèques sont à libeller à l'ordre de **GIANATI Loïc**.

La totalité des chèques est à remettre au producteur lors de la signature du contrat.

Le consomm'acteur s'engage également à tenir **au moins une permanence** durant le contrat et note qu'il y aura **AU MAXIMUM 1 report** de paniers.

MERCI pour votre soutien ☺

Signature du consomm'acteur

Signature du producteur

CONTRAT D'ENGAGEMENT MUTUEL LÉGUMES

CONTRAT DEMI-PANIER

Les PRODUCTEURS : *Campagne Lunounette* –

Loïc GIANATI et Sonia MARKOTIC –
 1350 chemin du Cade – 83630 AUPS –
 06 15 19 15 21 / 06 83 73 97 05
 campagne.lunounette@gmail.com
 légumes issus de l'Agriculture Biologique (Ecocert)

Le CONSOMM'ACTEUR :

nom/prénom.....

Adresse.....

Mail et tél.....

s'engagent **entre le 15/07/21 et le 30/09/21** à fournir, pour le producteur, et à recevoir, pour le consomm'acteur, un panier de légumes de saison, d'un montant d'environ **20€**, le prix du panier étant variable d'une distribution à l'autre selon la production du moment.

Les **6 distributions** auront lieu :

| Pour ceux venant en semaines paires | Pour ceux venant en semaines impaires |
|--|--|
| Les 15 et 29 juillet | Le 22 juillet |
| Les 12 et 26 août | Les 5 et 19 août |
| Les 9 et 23 septembre | Les 2, 16 et 30 septembre |

Le montant de ce contrat est fixé à **120€**, avec un règlement en :

- une fois 120€ (encaissement en juillet)
- deux fois 60€ (encaissement en août et septembre)
- trois fois 40€ (encaissement en juillet, août et septembre)

Les chèques sont à libeller à l'ordre de **GIANATI Loïc**.

La totalité des chèques est à remettre au producteur lors de la signature du contrat.

Le consomm'acteur s'engage également à tenir **au moins une permanence** durant le contrat et note qu'il y aura **AU MAXIMUM 1 report** de paniers.

MERCI pour votre soutien ☺

Signature du consomm'acteur

Signature du producteur